

- **Distances** : 70m.

- **Participation et sélection des archers** : **128 hommes** et **128 femmes**

se décomposant ainsi :

- \* Hommes : - **4** archers des équipes de club de D1, sélectionnés par leur club (64) ;  
- les **64** premiers du classement national « scratch ».
- \* Femmes : - **4** archères des équipes de club de D1, sélectionnées par leur club (64) ;  
- les **64** premières du classement national « scratch ».

- **Le déroulement du championnat**

Ce championnat de France a pour cadre la phase individuelle du Championnat de France par Equipes de D1 : épreuve de qualification (2x70m) + épreuve éliminatoire et finale.

Les programmes sont publiés chaque année dans le Guide Calendrier des compétitions de la FFTA, selon le cahier des charges.

Les archers étrangers ne sont pas admis à participer à ce championnat à titre individuel.

### **C.2.2 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 2x70M INDIVIDUEL POUR LES ARCS A POULIES**

*Ce championnat se déroule à la même date que le Championnat de France par Equipes Arcs à poulies 2x70m (hommes et femmes), selon le principe du Championnat de France Individuel des Arcs Classiques.*

- **Participation et sélection des archers** : **128 hommes** et **70 femmes**

se décomposant ainsi :

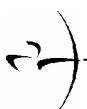
- \* Hommes : - les **64** premiers hommes du classement national "scratch" (toutes les catégories tirant à 70m selon la réglementation fédérale), hormis les archers membres des équipes de club sélectionnées ;  
- **64** archers représentant les 4 archers des équipes qualifiées = **16 équipes**
- \* Femmes : - les **38** premières femmes du classement national "scratch" (toutes les catégories tirant à 70m selon la réglementation fédérale), hormis les archers membres des équipes de club sélectionnées ;  
- **32** archers représentant les 4 archers des équipes qualifiées = **8 équipes**

- **Epreuves** :

Ce championnat décerne 2 titres :

**CHAMPION DE FRANCE 2x70M ARCS A POULIES**  
**CHAMPIONNE DE FRANCE 2x70M ARCS A POULIES**

- **Déroulement du championnat** :
  - épreuve de qualification 2x70m
  - épreuve éliminatoire
  - épreuve finale



### **C.2.3 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 2X70M POUR LES VETERANS**

Les vétérans et super vétérans (Arcs Classiques et Arcs à Poulies) tirent leur championnat de France lors d'un événement particulier qui se déroule généralement au mois de septembre.

Toutes les règles publiées dans la première partie du Manuel de l'Arbitre (règlements généraux) et dans la deuxième partie (règlement international) concernant le tir sur cibles anglaises (Fita) s'appliquent, hormis ce qui est décrit ci-dessous :

- **Déroulement du Championnat**

Le vendredi : Entraînement officiel  
Le samedi : Tir de classement en rythme AB/CD - 2x70m pour toutes les catégories  
Le dimanche : Duels par catégories (2x70m pour toutes les catégories).

### **C.2.4 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES**

*Ce championnat regroupe les disciplines suivantes : Fita (selon le tableau des distances en C.1) et il intègre un championnat de France par Equipes.*

- **Organisation du championnat**

	<b>Jour 1 Vendredi</b>	<b>Jour 2 Samedi</b>	<b>Jour 3 Dimanche</b>
<b>Tir sur Cibles</b>	Qualifications Individuelles et par Equipes	Finales Individuelles	Finales par équipes

- **Catégories et nombre de participants**

En tir **Individuel**, sur la base du classement national par catégorie, selon le tableau suivant :

	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>
<b>Benjamins</b>	24	12
<b>Minimes</b>	36	20
<b>Cadets</b>	36	20
<b>Juniors (classiques)</b>	36	20
<b>Juniors (poulies)</b>	24	12
<b>Total</b>	<b>156</b>	<b>84</b>

soit **240** archers

En tir **par Equipes**, les 4 archers des équipes de club sélectionnés : 64 garçons et 64 filles.

Le nombre maximum de participants sera donc de 368 archers, mais ce chiffre devrait être réduit car de nombreux qualifiés individuels feront partie des équipes de club.

- **Distances**

Benjamins (garçons et filles) 30m  
Minimes (garçons et filles) 50m  
Cadets (garçons et filles) 70m  
Juniors (garçons et filles) 70m



- **Position des compétiteurs lors des phases de qualification**

Les compétiteurs d'un même club seront positionnés à 1 par cible sur des cibles contiguës : 1A, 2A, 3A, 1B, 2B, 3B, etc...

**JOUR 1**

Qualifications Individuelles et par Equipes du « Fita » : 2 x 36 flèches à 70m, 50m et 30m

- **Programme du JOUR 1 :**

*1) Le matin :*

Qualification en rythme AB/CD pour les :

- |                                 |       |
|---------------------------------|-------|
| > Benjamins (garçons et filles) | à 30m |
| > Minimes (garçons et filles)   | à 50m |
| > Cadettes                      | à 70m |
| > Juniors filles (classiques)   | à 70m |

*2) L'après-midi*

Qualification en rythme AB/CD pour les :

- |  |       |
|--|-------|
| > Cadets                                     | à 70m |
| > Juniors garçons (classiques)               | à 70m |
| > Juniors garçons et filles (arcs à poulies) | à 70m |

**JOUR 2**

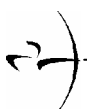
Epreuves éliminatoires et Finales du Fita Individuel

*Selon le programme/horaires du cahier des charges et la réglementation internationale.*

**JOUR 3**

Finales par Equipes de Club (Arcs classiques)

*Se reporter au Chapitre **C.3.4***



### C.3 LA FILIERE SPORTIVE PAR EQUIPES DE CLUBS

Le Guide « Filière Sportive par Equipes de Clubs » est édité chaque année par la FFTA.

La composition des différentes divisions, la répartition des arbitres, les modalités d'établissement des groupes ainsi que les conditions et procédures d'inscription pour les équipes de D1 et D2 sont définies dans ce Guide.

La Filière par Equipes de Clubs est composée de :

- **Pour les Arcs Classique :**
  - La Division 1 (D1)
  - La Division 2 (D2)
  - La ou les Divisions Régionales (DR)
  
- **Pour les Arcs à Poulies :**
  - La Division Nationale Arcs à Poulies (DNAP)
  - La ou les Divisions Régionales
  
- **Pour les Jeunes :**
  - Un Championnat de France par Equipes de Clubs

#### C.3.1 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D1

<b>Composition</b>	16 équipes Hommes et 16 équipes Femmes.
<b>Répartition géographique</b>	1 groupe national pour chaque catégorie.
<b>Compétitions</b>	Etapes du Circuit National (3 épreuves) + Championnat de France Scratch Fita 2x70m.
<b>Résultats</b>	Le club dont l'équipe est classée 1 <sup>ère</sup> est déclaré Champion de France Les clubs dont l'équipe est classée 15 <sup>ème</sup> et 16 <sup>ème</sup> descendent en D2 la saison suivante.

Le Championnat de France par équipes de D1 se dispute sur 4 épreuves : les 3 manches du Circuit National et l'épreuve par équipes jointe au Championnat de France 2x70m individuel « scratch ».

La participation à ces 4 manches est obligatoire pour toutes les équipes de D1. Le classement est établi sur le total des points obtenus sur les 4 manches.

Le Circuit National et le Championnat de France 2x70m individuel « scratch » sont des compétitions 2x70m, selon le règlement international de l'épreuve olympique :

- épreuve de qualification 2x70m ;
- épreuve éliminatoire ;
- épreuve finale.

Les tirs par équipes ont lieu par matches de poules (voir Déroulement du Championnat).

- **Procédure d'inscription des équipes**

La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le jour du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au greffe) **à condition que le ou les archers remplacés ne participent pas au championnat individuel.**

Si le club a transmis à la FFTA une composition d'équipe ne comprenant que 3 archers, il ne sera pas possible d'aligner 4 archers le jour du championnat.

En cas de litige, le délégué technique fédéral valide les procédures d'inscriptions au greffe le jour du championnat.

Il peut faire appel au Président de la Commission des Arbitres et au jury d'appel.



• **Classement final des équipes**

A l'issue des 3 manches de D2 obligatoires, les équipes sont classées, dans chaque groupe, en fonction des points acquis.

**En cas d'égalité** du nombre de points entre les équipes, le départage se fait ainsi jusqu'à suppression de l'égalité :

1. les scores cumulés de tous les duels de l'équipe (sans addition d'éventuels scores de barrage) des 3 manches de D2 ;
2. le meilleur classement obtenu sur une manche de D2 ;
3. le meilleur total des places obtenues sur les 3 manches de D2 ;
4. le meilleur total des scores de qualification (scores des 3 archers) obtenus sur les 3 manches de D2 ;
5. tirage au sort.

Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> place de leur groupe sont qualifiées pour participer à la Finale Nationale de D2.

Les équipes classées 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> de leur groupe se maintiennent en D2 la saison suivante.

L'équipe classée 8<sup>ème</sup> de son groupe descend en DR la saison suivante.

Exemple de simulation du classement final d'un groupe de D2 après les 3 manches de D2 :

Classement	Manche 1		Manche 2		Manche 3		TOTAL		
	Pts	Score	Pts	Score	Pts	Score	Pts	Score	
<b>Equipe 1</b>	20	920	20	901	12	889	<b>52</b>	<b>2710</b>	<b>Accès Finale D2</b>
<b>Equipe 2</b>	12	909	16	901	20	919	<b>48</b>	<b>2729</b>	
<b>Equipe 3</b>	16	885	12	890	16	895	<b>44</b>	<b>2670</b>	
<b>Equipe 4</b>	9	890	6	880	6	874	<b>21</b>	<b>2644</b>	
<b>Equipe 5</b>	6	880	9	878	4	865	<b>19</b>	<b>2623</b>	<b>Maintien en D2</b>
<b>Equipe 6</b>	4	878	4	873	9	878	<b>17</b>	<b>2629</b>	
<b>Equipe 7</b>	2	880	2	866	1	862	<b>5</b>	<b>2608</b>	
<b>Equipe 8</b>	1	869	1	869	2	862	<b>4</b>	<b>2600</b>	<b>Descente DR</b>

**La Finale Nationale de D2**

*Identique pour les hommes et les femmes*

**Période**

Entre juillet et septembre, à l'issue des manches de D2.

Cette finale est couplée avec celle de DR : même week-end, même lieu.

**Nombre d'équipes** : 16 (les 4 premières de chaque groupe de D2).

**Déroulement** : selon le même principe que l'épreuve par équipes de D1.

**Classement final des équipes**

A l'issue de tous les matches, les équipes sont classées de la 1<sup>ère</sup> à la 16<sup>ème</sup> place.

**Le club dont l'équipe est classée 1<sup>ère</sup> de la finale est déclaré CHAMPION DE FRANCE DE D2**

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> accèdent à la D1 la saison suivante.



### **C.3.3 LES DIVISIONS REGIONALES (ARC CLASSIQUE)**

Si un club possède une équipe en D1 ou en D2, ses 3 premiers archers du classement national Fita de l'année précédente (transfert compris) ne peuvent pas participer à la DR.

Pour participer à la filière par équipe, les ligues doivent constituer des Divisions Régionales qui peuvent se décliner en :

- **DR « Excellence »** : elle doit se dérouler sur 3 épreuves 2x70m avec finales en poules par équipes.
- **DR**
- **DD (Division Départementale)** : au choix de la ligue, dans une logique sportive ayant pour objectif l'accès au niveau supérieur.

#### **La DR « Excellence »**

##### **Les catégories :**

Femmes classiques  
Hommes classiques

La mixité, pour la composition des équipes, est interdite.

Le règlement de la DR « Excellence » est identique à celui de la DR « Excellence ». Le club vainqueur de la DR Excellence aura accès à la Finale Nationale des DR.

Le nombre d'équipes engagées doit être au minimum de 4 ou un multiple de 4.

Cependant, lorsque dans une catégorie le nombre d'équipes est inférieur à 4, l'équipe ou les équipes doivent participer aux 3 épreuves 2x70m (avec ou sans duels).

A l'issue des 3 épreuves, l'équipe la mieux classée sera sélectionnée pour la finale nationale des DR.

Lorsqu'il n'y a pas de duels, l'équipe sélectionnée sera celle totalisant le plus de points des 3 meilleurs archers sur les 3 épreuves.

**Le 2x70m** est la seule discipline de référence pour la DR « Excellence ».

##### **Titre régional**

Le club dont l'équipe est classée 1<sup>ère</sup> de la DR « Excellence » est déclaré CHAMPION REGIONAL et accède à la Finale Nationale des DR.

Les procédures d'accès des équipes de club à la DR « Excellence » sont organisées par la Ligue.

#### **La DR**

##### **Les catégories :**

Femmes classiques  
Hommes classiques

La mixité peut être autorisée dans toutes les catégories.

Le 2x70m, le tir en Salle, et le tir en Extérieur 2x50m (ex Fédéral) sont les disciplines de référence. **Il est obligatoire** de placer au moins 1 Fita 2x70m dans l'organisation de la DR.

##### **Montée en D2**

Les 4 équipes classées 1<sup>ère</sup> de leur poule lors de la finale nationale des DR accèdent en D2.



### **En cas d'égalité**

- De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- De points après les 3 matches de poule : les scores des matches (*sans addition d'un éventuel score de barrage*) des équipes sont cumulés et servent au départage.
- En cas de nouvelle égalité à l'issue des 3 matches de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein de la poule.

### • **Duels de classement - 2 matches**

Les classés du même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final : les équipes de la poule 1 rencontrent celles de la poule 4, et les équipes de la poule 2 celles de la poule 3. Puis les vainqueurs et les vaincus de ces matches se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1ère	1ère	1ère	1ère
2ème	2ème	2ème	2ème
3ème	3ème	3ème	3ème
4ème	4ème	4ème	4ème

A l'issue de ces 2 derniers matches :

les 1<sup>er</sup> de chaque poule seront classés  
les 2<sup>ème</sup> de chaque poule seront classés  
les 3<sup>ème</sup> de chaque poule seront classés  
les 4<sup>ème</sup> de chaque poule seront classés

de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> place  
de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place  
de la 9<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place  
de la 13<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place.

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> sont déclarées :

**CHAMPION DE FRANCE DES JEUNES GARÇONS PAR EQUIPES DE CLUB**  
**CHAMPIONNE DE FRANCE DES JEUNES FILLES PAR EQUIPES DE CLUB**

### **C.3.4.1 LA SEMAINE JEUNES DU TIR A L'ARC - CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE LIGUE**

#### • **La compétition**

La « semaine Jeunes » se déroule chaque année à une date fixée par la FFTA. Elle est réservée aux archers tirant en arc classique dans les catégories suivantes :

En individuel :

Minimes garçons	Minimes filles
Cadets	Cadettes
Juniors garçons	Juniors filles

Équipes de Ligue :

Minimes garçons	Minimes filles
Cadets/Juniors garçons	Cadettes/Juniors filles

Cette compétition est séparée en deux épreuves bien distinctes :

- une compétition individuelle avec finales par poules pour les catégories minimes, cadets et juniors (garçons et filles) ;
- une compétition par équipes, support du **Championnat de France Jeunes par Equipes de Ligue** pour la catégorie minimes (garçons et filles) et cadets/juniors (garçons et filles).

Chaque équipe se compose de 3 archers maximum.

Les surclassements ne sont pas autorisés.

Les compétitions sont arbitrées par de jeunes arbitres sélectionnés par leur ligue et encadrés par des arbitres confirmés.



• **Le programme de la « Semaine Jeunes »**

	<b>Jour 1 Mercredi</b>	<b>Jour 2 Jeudi</b>	<b>Jour 3 Vendredi</b>	<b>Jour 4 Samedi</b>	<b>Jour 5 Dimanche</b>
<b>Matin</b>		<b>Qualification 2x70m</b> Cadet Homme Junior Homme  <b>2x50m</b> Minime Fille	<b>Matches individuels par poules</b> Cadet Homme Junior Homme Minime Fille  <b>Podium</b>	<b>Qualification 2x70m et 2x50m</b> Equipes Cadet/Junior (garçons) Minime Fille	<b>Matches de Classement</b> (toutes catégories) (2 matchs)  <b>Podium</b>
<b>Après-midi</b>	Entraînement officiel	<b>Qualification 2x70m</b> Cadet Fille Junior Fille  <b>2x50m</b> Minime Homme	<b>Matches individuels par poules</b> Cadet Fille Junior Fille Minime Homme  <b>Podium</b>	<b>Qualification 2x70m et 2x50m</b> Equipes Cadet/Junior (filles) Minime Fille	<b>Départ des équipes</b>
	Réunion des entraîneurs		Entraînement Officiel pour le Tir par équipes	Matches de poules toutes catégories (3 matchs)	
			Cérémonie d'ouverture  Présentation des équipes		

• **L'épreuve individuelle**

Un maximum de compétiteurs doit pouvoir participer aux épreuves individuelles. Le nombre d'archers de chaque catégorie est donc ouvert, dans la mesure des possibilités de l'organisateur. Cependant le terrain devra pouvoir accueillir un minimum de 48 cibles. En fonction des possibilités liées à la nature du terrain, privilégier le tir en rythme A-B-C (couloirs de 5m).

Les distances de tir :

Minimes (garçons et filles)	50m
Cadets (garçons et filles)	70m
Juniors (garçons et filles)	70m

Les blasons : tous les tirs sur blasons de 122cm.

La position des archers pour la phase de qualification : Les compétiteurs d'un même club sont positionnés, dans la mesure du possible, à 1 par cible sur des cibles contiguës : 1A, 2A, 3A, 4A, etc

Le déroulement des phases finales individuelles

32 archers sont qualifiés dans chaque catégorie : on forme 8 poules de 4 archers dans chaque catégorie

<b>Poule 1</b>	<b>Poule 2</b>	<b>Poule 3</b>	<b>Poule 4</b>	<b>Poule 5</b>	<b>Poule 6</b>	<b>Poule 7</b>	<b>Poule 8</b>
1	2	3	4	5	6	7	8
16	15	14	13	12	11	10	9
17	18	19	20	21	22	23	24
32	31	30	29	28	27	26	25



Dans chaque poule, chaque archer rencontre les trois autres, ce qui correspond à 3 matchs pour tous les archers. En cas d'égalité à l'issue d'un match, on procède à un tir de barrage selon le règlement international :

match gagné = 1 point

match perdu = 0 point

Dans chaque poule, les archers sont classés en fonction de leur nombre de points à l'issue des 3 matchs. En cas d'égalité, l'archer ayant obtenu la meilleure place de la phase de qualification l'emporte.

On obtient le tableau suivant :

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4	Poule 5	Poule 6	Poule 7	Poule 8
1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4

### **Pour tous les 1<sup>er</sup> de chaque poule = 8 archers**

Les archers sont classés de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> place en fonction de leur score calculé sur le total de points des 3 matchs. En cas d'égalité, l'archer ayant obtenu la meilleure place de la phase de qualification l'emporte.

Ces 8 archers disputent les 1/4 de finales en élimination directe (classement par rapport au total des matches) :

match 1 poule 1 contre poule 8

match 2 poule 2 contre poule 7

match 3 poule 3 contre poule 6

match 4 poule 4 contre poule 5

Les vainqueurs de ces 4 matchs disputent les 1/2 finales :

Vainqueur match 1 contre vainqueur match 4

Vainqueur match 2 contre vainqueur match 3

Les vainqueurs des 1/2 finales disputent la finale pour la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> place

Les perdants des 1/2 finales disputent la petite finale pour la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> place

Ainsi :

De la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> place : 6 matches

De la 4<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place : 4 matches. Classement selon le score réalisé en 1/4 de finales. En cas d'égalité de points, l'archer ayant obtenu la meilleure place de la phase de qualification l'emporte.

### **Pour tous les 2<sup>ème</sup> de chaque poule = 8 archers**

Même déroulement que ci-dessus

Les vainqueurs des 1/2 finales disputent la finale pour les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> place

Les perdants des 1/2 finales disputent la petite finale pour les 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> place

Ainsi :

De la 9<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup> place : 6 matches

De la 13<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place : 4 matches. Classement selon le score réalisé en 1/4 de finales. En cas d'égalité de points, l'archer ayant obtenu la meilleure place de la phase de qualification l'emporte.

### **Pour tous les 3<sup>ème</sup> de chaque poule = 8 archers**

Même déroulement que ci-dessus.

Les vainqueurs des 1/2 finales disputent la finale pour les 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> place

Les perdants des 1/2 finales disputent la petite finale pour les 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> place

Ainsi :

De la 17<sup>ème</sup> à la 20<sup>ème</sup> place : 6 matches

De la 21<sup>ème</sup> à la 24<sup>ème</sup> place : 4 matches. Classement selon le score réalisé en 1/4 de finales. En cas d'égalité de points, l'archer ayant obtenu la meilleure place de la phase de qualification l'emporte.



**Pour tous les 4<sup>ème</sup> de chaque poule= 8 archers**

Même déroulement que ci-dessus.

Les vainqueurs des 1/2 finales disputent la finale pour les 25<sup>ème</sup> et 26<sup>ème</sup> place

Les perdants des 1/2 finales disputent la petite finale pour les 27<sup>ème</sup> et 28<sup>ème</sup> place

Ainsi

De la 25<sup>ème</sup> à 28<sup>ème</sup> place : 6 matches

De la 29<sup>ème</sup> à la 32<sup>ème</sup> place : 4 matches. Classement selon le score réalisé en 1/4 de finales. En cas d'égalité de points, l'archer ayant obtenu la meilleure place de la phase de qualification l'emporte.

Nombre d'archers par cible

- match de poule : 2 archers par cible
- 1/4 de finale : 2 archers par cible
- 1/2 finale, Petite Finale et Finale : 1 archer par cible

• **L'épreuve par équipes**

Cette compétition comprend :

\* **une phase de qualification :**

- 2x70m pour les équipes cadets/Juniors (garçons et filles)
- 2x50m pour les équipes minimales

\* **une phase finale qui se dispute par poules**

Composition des équipes

- Les équipes de ce championnat sont composées de 3 archers.
- La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le début de la compétition par équipes (dépôt de la composition de l'équipe au greffe).
- Les équipes cadets/juniors ne peuvent être constituées que de cadets ou/et de juniors. Le surclassement des benjamins et des minimales n'est pas admis.
- Dans les équipes de minimales, le surclassement des benjamins n'est pas admis.

Catégories, nombre d'équipes, blasons et distances de tir :

Pour la phase finale, 16 équipes maximum par catégorie sont qualifiées :

Cadets/juniors            16 équipes garçons + 16 équipes filles            Tir à 70m sur blasons de 122cm  
Minimes                    16 équipes garçons + 16 équipes filles            Tir à 50m sur blasons de 122cm

En fonction de nombre d'équipes engagées, par catégories :

16 équipes et plus	on constitue	4 poules de 4 équipes
de 12 à 15 équipes		2 poules de 6 équipes
de 10 à 11 équipes		2 poules de 5 équipes
de 8 à 9 équipes		2 poules de 4 équipes
de 6 à 7 équipes		1 poule de 6 équipes
de 2 à 5 équipes		1 seule poule

Les équipes qui, de par leur performance, ne rentrent pas dans le tableau par poules, ne prennent pas part aux matches.

Les ligues de plus de 3000 licenciés peuvent présenter 2 équipes de 3 archers.

Déroulement

En fonction du classement à l'issue de la phase de qualification, on constitue les poules en fonction du nombre d'équipes qualifiées. Par exemple pour 16 équipes qualifiées :

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1	2	3	4
8	7	6	5
9	10	11	12
16	15	14	13



Chaque équipe rencontre les autres équipes de sa poule.

A l'issue des matchs, un classement est établi au sein de chaque poule par attribution de points :

- match gagné = 1 point
- match perdu = 0 point

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4

**En cas d'égalité :**

- De score à la fin d'un match : tir de barrage selon le règlement international.
- de points après les matchs de poule : les scores des matchs (sans addition d'un éventuel barrage) Des équipes sont cumulés et servent au départage.
- En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant obtenu la meilleure place lors de la phase de qualification l'emporte.

**Matchs de classement (2 matchs)**

**Match 1 :** les classés du même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final : les équipes de la poule 1 rencontrent celles de la poule 4, et les équipes de la poule 2 celles de la poule 3.

**Match 2 :** les vainqueurs et les vaincus des matches 1 se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

A l'issue de ces 2 derniers matchs :

- |   |  |
|---|--|
| les 1 <sup>er</sup> de chaque poule seront classés  | de la 1 <sup>ère</sup> à la 4 <sup>ème</sup> place   |
| les 2 <sup>ème</sup> de chaque poule seront classés | de la 5 <sup>ème</sup> à la 8 <sup>ème</sup> place   |
| les 3 <sup>ème</sup> de chaque poule seront classés | de la 9 <sup>ème</sup> à la 12 <sup>ème</sup> place  |
| les 4 <sup>ème</sup> de chaque poule seront classés | de la 13 <sup>ème</sup> à la 16 <sup>ème</sup> place |

**C.3.5 LA DIVISION NATIONALE ARCS A POULIES (DNAP)**

<b>Composition</b>	16 équipes Hommes et 8 équipes Femmes.
<b>Répartition géographique</b>	1 groupe national pour chaque catégorie
<b>Compétitions</b>	<b>Le ou les regroupements nationaux</b> Arc à Poulies + le <b>Championnat de France</b> Arc à Poulies Scratch Fita 2x70m.
<b>Résultats</b>	Le club dont l'équipe est classée 1 <sup>ère</sup> , sur la somme des points acquis des différentes étapes, est déclaré Champion de France. Les clubs dont l'équipe masculine est classée 15 <sup>ème</sup> et 16 <sup>ème</sup> descendent en DR la saison suivante. Le club dont l'équipe féminine est classée 8 <sup>ème</sup> descend en DR la saison suivante.

• **Sélection des Archers**

Pour la DNAP : 4 archers par équipes sélectionnés par leur club (64 hommes / 32 femmes).

Les archers des équipes sélectionnées pour la DNAP sont également qualifiés pour le Championnat de France individuel et font partie des 128 hommes et 70 femmes.

• **Déroulement**

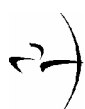
Le règlement de l'épreuve est le même que celui du Championnat de France de D1.

• **Constitution des équipes et procédure d'inscription**

Le règlement est le même que celui du Championnat de France de D1.

• **Le classement des équipes**

S'effectue à l'issue des deux épreuves et utilise le même mode de calcul que le Championnat de France de D1 pour les hommes et de la D2 pour les femmes.



### **C.3.6 LES DIVISIONS REGIONALES (ARC A POULIES)**

**Application au 01/09/2005**

Pour participer à la filière par équipe, les ligues doivent constituer des Divisions Régionales qui peuvent se décliner en :

- **DR « Excellence »** : elle doit se dérouler sur 3 épreuves 2x70m avec finales en poules par équipes
- **DR**
- **DD (Division Départementale)** : au choix de la ligue, dans une logique sportive ayant pour objectif l'accès au niveau supérieur.

#### **La DR « Excellence »**

- **Les catégories**  
Femmes arc à poulies  
Hommes arc à poulies

La mixité, pour la composition des équipes, est interdite.

Le règlement de la DR « Excellence » est identique à celui de la DR « arc classique ».

**Le nombre d'équipes engagées doit être au minimum de 4 ou par multiples de 4.**

Cependant, lorsque dans une catégorie le nombre d'équipes est inférieur à 4, l'équipe ou les équipes doivent participer aux 3 épreuves 2x70m (avec ou sans duels). A l'issue des 3 épreuves, l'équipe la mieux classée sera sélectionnée pour la finale nationale des DR. Lorsqu'il n'y a pas de duels, l'équipe sélectionnée sera celle qui a obtenu le plus de points des 3 meilleurs archers sur les 3 épreuves.

**Le 2x70m avec ou sans finales** (*Comité Directeur des 27 et 28 janvier 2007*) est la seule discipline de référence pour la DR « Excellence ».

Le club dont l'équipe est classée 1<sup>ère</sup> de DR « Excellence » est déclaré Champion Régional et accède à la finale nationale des DR.

Les procédures de montages et de descentes entre les DR sont laissées à l'initiative de la Ligue.

#### **La DR**

- **Les catégories**  
Femmes arc à poulies  
Hommes arc à poulies

La mixité peut être autorisée dans toutes les catégories.

Le tir en Extérieur 2x70m, le tir en Salle et le tir en Extérieur 2x50m (ex Fédéral) sont les disciplines de référence. **Il est obligatoire** de placer au moins 1 Fita 2x70m **avec ou sans finales** (*Comité Directeur des 27 et 28 janvier 2007*) dans l'organisation de la DR.



### **C.7.3 LE REGLEMENT**

Les tirs ont lieu en plein air, à la meilleure flèche sur carte "beursault", à 50m, sur 5 volées de 2 flèches, dans un seul sens et par pelotons de 5 tireurs. Deux volées d'essai de 2 flèches. Le centre de la carte est placé à 1m du sol.

Le tirage au sort pour la désignation des cibles lors des éliminatoires, aura lieu le matin.

Les éliminatoires se tirent entre les arbitres de chaque ligue.

Le meilleur tireur de chaque ligue est qualifié pour la finale qui suit immédiatement les éliminatoires.

Un arbitre par tranche de 1000 licenciés dans une ligue peut être qualifié pour la finale dans chaque arme.

Le meilleur tireur des participants aux éliminatoires pour les arcs classiques reçoit la coupe BOULANGER.

Le vainqueur en arcs à poulies reçoit la coupe Désiré HAZARD / Robert SIMON.

Le vainqueur de la finale recevra, pour un an, le challenge DEMARE (arcs classiques) et le challenge Désiré HAZARD / Robert SIMON (arcs à poulies). Chacun recevra également une coupe souvenir.

Chaque challenge sera remis, à titre définitif, à l'arbitre qui l'aura gagné 3 années consécutives ou non.

En aucun cas, les coupes ne sont cumulables : dans le cas où le même arbitre gagnerait la coupe des éliminatoires et la coupe accompagnant le challenge DEMARE ou Désiré HAZARD / Robert SIMON, la coupe des éliminatoires sera remise au tireur suivant.

### **C.8 LA CIBLE D'OR SUPPRIMÉ (Comité Directeur des 27 et 28 janvier 2007)**

### **C.9 LE COQ FRANCE**

Le COQ FRANCE a été créé en 1985 pour permettre d'organiser une grande compétition internationale sur le territoire français.

La FFTA adresse des invitations aux différentes fédérations étrangères en vue d'obtenir d'elles la participation de leurs meilleurs éléments nationaux.

Les épreuves se déroulent selon le principe de l'Epreuve Olympique sur cibles en plein air (Fita).

Le challenge du Coq France, mis en jeu à chaque édition, appartiendra définitivement à l'équipe nationale, composée du meilleur homme et de la meilleure dame de cette équipe, qui aura gagné cette compétition 3 années consécutives ou non.

Le palmarès est établi de la façon suivante :

- challenge du Coq France ;
- classement par équipes masculines nationales de 3 archers ;
- classement par équipes féminines nationales de 3 archers ;
- classement individuel masculin ;
- classement individuel féminin ;
- classement Junior masculin individuel ;
- classement Junior féminin individuel.

La participation au Coq France est réservée aux seules délégations étrangères invitées, à une équipe française ainsi qu'à une équipe de la ligue régionale organisatrice.

Le Coq France a lieu dans une ville et une région chaque fois différentes.

Il convient de lui accorder une importance particulière auprès des Etablissements régionaux et Départementaux, des sponsors, des médias nationaux et régionaux, du public.

Les candidatures, pour l'organisation du Coq France, sont à adresser à la FFTA avec un projet d'organisation et de financement, au moins un an à l'avance, ceci en partenariat avec la ligue régionale.

### **C.10 LE REGLEMENT DES CONCOURS « SPECIAL JEUNES » SUPPRIMÉ -**

Voir le **Chapitre II-6 des Règlements Sportifs - Rencontres Jeunes** (Bureau de Décembre 2006).



